

Pasteure Béatrice Cléro-Mazire, prédication pour l'Oratoire du Louvre le 4 mai 2025

« Tout travail mérite salaire »

1 Corinthiens 9 : 7-10

Qui combat jamais dans une armée à ses propres frais ? Qui plante une vigne sans en manger le fruit ? Qui fait paître un troupeau sans se nourrir du lait du troupeau ? Est-ce en humain que je parle ainsi ? La loi ne le dit-elle pas aussi ? En effet, il est écrit dans la loi de Moïse : Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain. Dieu a-t-il souci des bœufs ? En réalité, n'est-ce pas à cause de nous qu'il parle ainsi ? Oui, c'est à cause de nous que cela a été écrit ; car celui qui laboure doit labourer dans l'espérance, et celui qui foule le grain doit le faire dans l'espérance d'en avoir sa part.

En ce week-end du premier mai, remettre la question des conditions de travail au cœur de notre méditation m'a semblé approprié. Mais dès qu'on pense au travail, la difficulté de le définir et d'évaluer sa valeur surgit. De plus, si l'on se réfère à la Bible pour rechercher ce que représente le travail pour nous aujourd'hui, on se heurte à la grande différence de contexte social entre les époques de rédaction de ses livres et notre époque actuelle, et l'on est bien en peine de comparer le travail dans une société traditionnelle et le travail tel qu'il est aujourd'hui, polymorphe et soumis à des règles économiques complexes.

Cependant, si la théologie ne peut apporter de définition claire de ce qu'est le travail, elle peut, dans une certaine mesure, poser la question éthique du lien entre le travail et la dignité de celui qui l'accomplit. En effet, une question demeure de tout temps quand on parle de travail, c'est celle de la valeur du travail et de celui ou de celle qui travaille. Le travail est toujours un effort : même quand on aime son métier, il faut produire un effort, parfois intense, pour réaliser la tâche qu'il prévoit ; alors se pose la question du mérite de la personne qui travaille et de sa juste récompense. Comment évaluer l'effort selon la personne qui le fournit et comment être juste dans la reconnaissance du travail ?

Le mot *travail* n'existe pas vraiment dans l'hébreu ancien, mais tout un champ lexical permet de s'en approcher avec la notion d'effort et de peine ; celle d'œuvre et d'accomplissement ou encore celle d'emploi et de responsabilité ; et bien sûr, la notion de *service* est très présente dans des textes qui relèvent souvent du discours religieux et relationnel et qui se déploient dans des sociétés où l'on doit servir un pouvoir, que ce soit celui d'un maître, d'un empereur ou d'un Dieu. Le judaïsme, à cet égard, a ceci d'original dans son époque, c'est qu'il remet en question cette subordination et ne reconnaît qu'un maître à ses membres : Dieu. Le travail devient alors affaire de contrat et d'alliance et l'esclavage est exclu entre les enfants de Dieu.

Dans la Première Lettre aux Corinthiens, Paul semble, à première vue, se plaindre de ne pas avoir les droits que devrait lui donner son activité d'apôtre. Il part de son mérite pour revendiquer ses droits. Comme très souvent dans ses lettres, il a recours à la culpabilisation des communautés pour leur faire comprendre qu'il leur consacre sa vie entière et il laisse entendre que cette abnégation rend illégitime toute critique de son ministère. Il écrit : « *Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif que nous moissonnions chez vous les biens matériels ? Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, ne devrions-nous pas en jouir à plus forte raison ? Pourtant nous n'avons pas usé de ce droit ; au contraire, nous supportons tout, pour ne pas créer d'obstacle à la bonne nouvelle du Christ. Ne savez-vous pas que ceux qui assurent le service du temple sont nourris par le temple, que ceux qui servent l'autel ont part à ce qui est offert sur l'autel ? De même aussi, le Seigneur a*

prescrit que ceux qui annoncent la bonne nouvelle vivent de la bonne nouvelle. Quant à moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits, et je n'ai pas écrit cela pour qu'ils me soient attribués : j'aimerais mieux mourir... ! » Ne reculant devant aucune dramatisation, Paul se fait martyr, travaillant gratuitement pour l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Paul s'érige en modèle d'apôtre en affirmant qu'il a tout abandonné pour sa mission. Et le fait de ne rien recevoir pour son action devient une vertu qui l'élève au-dessus de celles et ceux qui monnaient leur travail.

Cette idéalisation en héroïsme des conditions de service de la Parole transforme Paul en saint, sur le modèle déjà erroné d'un Jésus qui aurait vécu du seul intérêt de sa mission. Mais cet angélisme est fallacieux, car aucune vie n'est possible sans moyens de subsistance et Jésus, comme Paul, avait constamment recours à l'aide matérielle de coreligionnaires et de leur famille. Jésus ne revenait-il pas sans cesse à Capharnaüm où il trouvait l'hospitalité d'une maison accueillante et généreuse ? Et Paul n'a-t-il pas eu durant tous ses voyages missionnaires, des hôtes pour subvenir à ses besoins ? Ces prédicateurs ambulants, étaient toujours aidés par ceux qui travaillaient ou faisaient travailler les autres et l'on a dit de Jésus qu'il était un glouton, tant les invitations à table étaient nombreuses sur son chemin et le jeûne loin de ses habitudes. Le modèle de l'ascétisme est répandu dans de nombreuses religions, mais est-ce un modèle recevable quand on parle de travail ? On oublie souvent que ces vocations de prophètes ne duraient jamais longtemps et qu'ils participaient de toute une économie ambiante qui prévoyait une place particulière pour les fonctions religieuses. Les anciens le savaient aussi, puisqu'ils traitaient ces cas comme très particuliers et à part de l'activité des ouvriers et des esclaves. Dans le cas des esclaves, leur vie tout entière appartenait à un maître et si le rachat était parfois possible, l'esclave, par définition, ne bénéficiait pas de code de droit du travail, puisqu'il était corvéable et à la merci de son maître qui avait droit de vie et de mort sur lui.

Le modèle de sainteté de Paul, qui explique que le travail implique des droits parce qu'il est d'abord un moyen de subsistance, tout en le rappelant aux destinataires de sa lettre que lui, l'apôtre, renonce à ces droits par vocation, opère une confusion entre deux ordres souvent présents dans le travail : d'une part le bénévolat qui relève du don et d'autre part le travail nécessaire à la vie qui appelle un salaire. Mais l'ordre du bénévolat ne doit pas faire oublier le droit du travail. Il est vrai que tout travail n'appelle pas un salaire en monnaie sonnante et trébuchante ; il arrive en effet que le salaire soit purement symbolique et s'exprime dans la satisfaction personnelle d'avoir agi pour le bien commun gratuitement ; dans ce cas, le travail est un bénévolat, consenti par le volontaire qui s'y engage pour des raisons qui le regardent et le motivent. Et, là aussi, il est difficile de dire combien vaut ce travail. Il est vrai aussi qu'une part du travail que nous faisons peut nous augmenter, nous édifier, nous récompenser

personnellement et socialement, sans qu'on puisse évaluer cette rémunération intime.

Mais alors, entre le saint au-delà de tout mérite et l'esclave qui n'en a aucun, où se trouve le juste mérite du travailleur ?

Peut-être faut-il entendre ce que disent nos contemporains eux-mêmes de leurs conditions de travail pour comprendre quelle relation au travail nous avons aujourd'hui. Si l'on en croit l'Étude de l'Institut Montaigne menée en février 2023 et intitulée : « les Français au travail ; dépasser les idées reçues », 77% des salariés sont satisfaits de leur travail, 84% des travailleurs indépendants se disent, eux-aussi satisfaits et 80% des travailleurs se déclarent satisfaits du sens de leur travail. Tout cela semble merveilleux, mais il ne faut pas oublier, comme le signale l'observatoire des inégalités : les 8% de travailleurs pauvres, ceux qui vivent dans la précarité, qui ne peuvent se loger faute de contrats pérennes, les travailleuses contraintes au temps partiel, les moins qualifiés qui acceptent la pénibilité faute de pouvoir espérer mieux, et bien sûr tous ceux qui ont perdu leur emploi et peinent à retrouver une vraie stabilité. Toutes ces personnes ne méritent-elles pas, de la part de la société dont elles font partie, de la sécurité économique qui leur permettrait de construire un avenir ? La même étude signale que 46% des salariés se disent insatisfaits à l'égard de leur rémunération.

Si le travail ne semble donc pas (d'après cette étude), être un problème pour nombre de nos concitoyens, les plus précaires mis à part, le salaire, lui, est encore un problème pour beaucoup.

Est-ce parce qu'ils visent, à travers le travail, une plus grande richesse ? Est-ce parce qu'ils pensent qu'ils méritent plus, au vu de ce qu'ils font ou de ce qu'ils sont ? Le salaire, qu'on le veuille ou non, est un marqueur social d'identité qui nous classe dans des catégories plus ou moins élevées de la société. Ressentir qu'on n'a pas le salaire qu'on mérite, c'est se sentir déconsidéré, ou pire, méprisé, comme si la valeur de sa propre vie était dévaluée.

Si l'on a coutume de dire que tout travail mérite salaire, ce salaire est très variable d'une tâche à l'autre et d'un contexte à l'autre et l'on voit selon les époques, des métiers plus ou moins valorisés sur ce qu'on appelle le marché de l'emploi. On peut être très méritant, avoir beaucoup travaillé pour obtenir une qualification difficile à obtenir et pourtant, ne pas obtenir de salaire important pour ce que l'on sait faire. Les variations entre les salaires sont souvent difficiles à comprendre pour le béotien et l'on a parfois de la peine à parler de salaire là où la gratification n'a plus aucune mesure avec le travail effectif. Alors, où se situe le salaire juste et que paie-t-on quand on verse un salaire ?

Dans la Bible, quand on parle de salaire, c'est toujours pour parler de justice. Et cette justice ne part pas du prix du travail des hommes, mais du seuil à partir duquel un homme peut vivre librement et dignement de son travail. En dessous, le travail ne suffit plus à vivre et c'est la personne elle-même qui est en danger. Si l'on en juge par le nombre de travailleurs pauvres, qui vont chaque jour participer à la vie économique de notre pays sans pouvoir subvenir par eux-mêmes à leurs besoins élémentaires de logements ou d'alimentation, on comprend que le travail n'est plus gage de sécurité et d'autonomie, mais un moyen de survie.

Si Paul développe son argumentaire sur la juste rémunération du travail pour finir par apparaître comme un saint, il n'en dit pas moins une vérité sur le travail et son salaire : « *celui qui laboure doit labourer*

dans l'espérance, et celui qui foule le grain doit le faire dans l'espérance d'en avoir sa part ». C'est cette part d'espérance qui est mise à mal quand le travail ne permet plus d'empêcher la précarité.

Dans la parabole des ouvriers de la onzième heure (Matthieu 20:1-16), Jésus raconte cette histoire qui paraît un peu folle d'un employeur qui paie autant l'ouvrier arrivé tout à la fin de la journée que celui qui a fait ses onze heures de travail. Cela est évidemment, d'un point de vue comptable, très injuste, mais celui qui arrive à la fin est celui que la dernière embauche est allée chercher pour qu'il puisse, lui aussi, participer à l'œuvre commune et prendre une part de salaire nécessaire à sa vie. La moisson à laquelle il vient participer n'est pas tant la moisson du grain que celle de la dignité d'une organisation sociale tout entière. Le travail qui est fait dans ce champ n'est juste que si le chômeur ne reste pas sur le bord du champ, que si celui qui n'a pas la force de travailler onze heures a aussi sa part dans l'œuvre collective.

Notre société ne s'enrichit-elle pas de la solidarité dont elle est capable quand elle rémunère dignement des personnes qui n'ont pas les mêmes forces de travail, les mêmes chances de qualifications ou les mêmes opportunités que celles et ceux qui ont tous les atouts sur le marché de l'emploi ?

Le travail est ce qui fait œuvre commune et il est souvent ce qui fait que l'être humain se tient debout, dans la dignité d'une autonomie économique, dans la possibilité d'être solidaire avec ses proches, dans la fierté de pouvoir tenir ses engagements matériels et affectifs envers ceux qui dépendent de lui ou dont il dépend lui-même. L'ouvrier de la onzième heure reçoit un salaire juste parce que ce salaire est celui qu'il lui faut pour vivre dignement. C'est le salut qu'il reçoit ce jour-là. Il est sauvé de la précarité.

Le travail n'est donc pas réductible à la production de chacun, il est bien plus précieux que cela, parce qu'il donne une place sociale à chacun. Il implique des droits, une liberté et une dignité qui vont au-delà du prix qu'il coûte. Le 1er mai 1886, des ouvriers de Chicago ont fait grève pour obtenir la journée de travail de 8 heures, parce qu'ils trouvaient indigne qu'on les fasse travailler sans leur laisser le temps de vivre de leur travail. A leur suite, d'autres pays ont retenu cette date pour qu'une place soit faite aux revendications des travailleurs. Cette date nous rappelle que la dignité de chacun se joue dans la considération qui est faite de son travail, par le maintien de ses droits, la prise en compte des conditions parfois pénibles, et sa juste rémunération. Et, si l'apôtre Paul aime à se présenter comme esclave de sa mission, il n'en reste pas moins que le travail perd son sens quand il devient esclavage parce qu'il perd sa valeur première qui est de donner une dignité à celui ou celle qui l'accomplit.

Souvenons-nous que le peuple de Dieu a toujours milité pour un peuple dans lequel chaque membre est à égalité de dignité devant Dieu avec les autres et que nous avons la tâche de faire respecter ce principe dans les lieux où nous travaillons.

Le droit et la justice ont beaucoup fait pour que le travail ne puisse plus être un asservissement, mais il reste toujours des revendications à porter, pour que celles et ceux qui travaillent aujourd'hui et ne peuvent toujours pas en vivre, travaillent enfin dans l'espérance d'avoir la juste part qui leur revient, celle qui accomplira leur vie.

AMEN.